

## BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Conformément à l'article 35 du Règlement Général de la BRVM, à l'Instruction N°5 de la BRVM relative à l'animation du marché et à la circulaire N°004-2010 du CREPMF relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA,

### 1. SGI ANIMATRICE DE LA VALEUR COTEE

Nom SGI : BOA CAPITAL SECURITIES  
Siège social : Angle Avenue Terrason de Fougères et Rue Gougas Abidjan Plateau  
Adresse : 01 BP 4132  
Téléphone : (225) 20 30 21 22  
Télécopie : (225) 20 32 04 68  
ANB : COTE D'IVOIRE  
Nom & prénoms du Représentant légal : EGUE Omo-Délé  
Fonction du Représentant légal : Directeur Général  
Email : [information@boa-actibourse.com](mailto:information@boa-actibourse.com)

### 2. VALEUR ANIMEE

Dénomination : **BOA-BURKINA FASO**  
Symbole : BOABF  
Siège social : Angle 770, avenue du Président Aboubakar Sangoulé Lamizana OUAGADOUGOU 01 BURKINA FASO  
Téléphone : (226) 50 30 88 70 à 73  
Télécopie : (226) 50 30 88 74  
Email : [information@boaburkinafaso.com](mailto:information@boaburkinafaso.com) / [www.boaburkinafaso.com](http://www.boaburkinafaso.com)

### 3. CLAUSES DE L'ANIMATION

Nom & prénoms du négociateur spécialiste : SOSSOUKPE Ninice		
Date de signature du contrat : 28/02/2011	Contrat renouvelé ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Durée du contrat : 2 ans renouvelables par tacite reconduction	Combien de fois : 2	Date du dernier renouvellement: 27/02/2015
Quantité minimale de titres garantie (QMG) : 10 (la QMG ne peut pas être inférieure à 10 titres)		
Ecart de cours proposé : plus ou moins 7,5%		
Compte DCBR utilisé : 11 947		

### 4. POINT SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

	AU 31/12/2015	AU 30/06/2015	variation	
			En volume/valeur	%
Nombre de titres	5 067	4 042	1 025	25,35
Valeur en espèces (F CFA)	500 278 240	386 317 000	113 961 240	29,5

Le soussigné certifie que les informations contenues dans ce présent bilan sont complètes et conformes à la réalité.

Fait à Abidjan, le 06/01/2016

Signature et cachet  
(du déclarant ou son Représentant légal)


